

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations commerciales entre **Serrurerie & Métallerie d'Art (S&MA)**, située à Esvres sur Indre (France), et ses clients, qu'ils soient professionnels (B2B) ou particuliers (B2C), pour la fourniture de biens et services (pose, étude, conception).

Article 2 – Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande de produits et/ou services réalisée par un client auprès de S&MA. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 3 – Documents confidentiels

Les documents (tout ou en partie) transmis par S&MA à ses clients, tels que devis, plans, études, sont confidentiels. Ils ne peuvent être transmis à des tiers sans l'accord explicite de S&MA.

Article 4 – Propriété intellectuelle

S&MA conserve la pleine propriété intellectuelle des études, conceptions, dessins, modèles et autres documents relatifs aux produits et services fournis, et ce, même après la livraison des biens ou services. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est effectuée dans le cadre des présentes CGV.

Article 5 – Zone géographique

Les produits et services proposés par S&MA sont exclusivement destinés aux clients situés en **France**.

Article 6 – Langue du contrat

Le présent contrat est rédigé en **français** et s'applique uniquement dans cette langue.

Article 7 – Garantie

S&MA offre à ses clients les garanties suivantes :

- **Garantie légale** : Conformité des produits et services (Code de la consommation) et contre les vices cachés.
- **Garantie commerciale** de 6 mois, excluant les batteries, à compter de la livraison des produits ou de la réalisation des services.

Article 8 – Délais de fabrication, livraison et pose

Les délais de fabrication, de livraison et/ou de pose sont **définis au cas par cas** sur chaque devis ou bon de commande. Ces délais sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels, sauf accord écrit et express entre les parties.

Article 9 – Annulation ou modification de commande

Les demandes d'annulation ou de modification de commande sont **envisageables au cas par cas**, suivant l'étude du dossier et l'avancement du projet. En cas de commande personnalisée ou sur mesure, la possibilité d'annulation peut être limitée. En B2C, ces produits étant réalisés sur mesure, ils sont exclus du droit de rétractation de 14 jours.

Article 10 – Prix

Les prix des produits et services sont indiqués **hors taxes** (HT) et sont valables uniquement pour les produits et services spécifiés dans le devis. Les prix sont définis **au départ usine** sauf mention contraire sur le devis. Tout changement dans la commande peut entraîner une révision des prix.

Les **frais de transport** ou **d'expédition** seront à la charge du client, sauf mention contraire sur le devis ou contrat.

Article 11 – Modalités de paiement

Nouveaux clients : Un acompte de 30 % est requis à la commande, avec le solde dû à la fin de la pose ou au départ usine.

- **Clients existants (B2B)** : Règlements **30 jours net** hors accord spécifiques.
- En cas de retard de paiement, des **pénalités de retard de 4,22 % par mois** seront appliquées, ainsi qu'une **indemnité forfaitaire de 40 €** pour frais de recouvrement, conformément à la loi.
- Aucun **escompte** n'est accordé pour paiement anticipé.

Article 12 – Force majeure

S&MA ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure, incluant notamment les grèves, les intempéries, les ruptures de stock, les épidémies, ou d'autres événements imprévisibles et extérieurs aux parties.

Article 13 – Transfert de risques

Pour les livraisons **sans pose**, le transfert des risques s'effectue **au départ usine**.

- Pour les livraisons avec pose, le transfert des risques a lieu **à la réception du chantier**.

Article 14 – Responsabilité et assurance

S&MA est couverte par une **assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro)**, **montant de couverture limité par la couverture de l'assurance**. Cependant, sa responsabilité est limitée en cas de mauvaise utilisation des produits, de pose non conforme, ou en cas de défaut de maintenance du client. La responsabilité de S&MA est également exclue pour tout dommage indirect.

Article 15 – Sous-traitance

S&MA se réserve le droit de **recourir à des sous-traitants** pour l'exécution de certaines prestations, sauf mention contraire spécifiée dans le marché ou le contrat.

Article 16 – Réserve de propriété

Conformément à la loi du 12 mai 1980, S&MA se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral du prix par l'acheteur. En cas de revente des marchandises avant le paiement intégral, S&MA se réserve le droit de revendiquer les biens ou le prix de revente.

Article 17 – Prééminence des CGV de S&MA

Les présentes **Conditions Générales de Vente (CGV)** prévalent sur toute condition générale d'achat (CGA) du client, sauf accord écrit expressément stipulé dans le contrat ou le devis.

Article 18 – Tribunal compétent

Pour tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes CGV, les parties conviennent que le **tribunal de commerce de Tours** (France) sera seul compétent.